



**TOUS EN GREVE  
LE 18 JUIN 2009**



## **Pour un véritable avenir dans les départements et dans les services de l'État**

**Nous voulons intégrer la Fonction Publique territoriale dans de bonnes conditions** mais la loi votée au Sénat :

- n'est pas suffisamment incitative au transfert global des Parcs. **Notre outil de travail est menacé !**
- propose une mise à disposition sans limitation de durée mais **sans en préciser les garanties concrètes en termes de déroulement de carrière**
- propose l'intégration en tant que fonctionnaire territorial sans préciser le contenu du décret homologation d'intégration **et en perdant le bénéfice de notre régime spécial de retraite à compter de l'intégration**
- ne garantit que partiellement nos salaires, **en excluant les heures supplémentaires, avec une prime compensatrice qui se résorbera au fil des promotions obtenues et bloquera notre pouvoir d'achat**

**L'État ne donne aucune garantie pour les OPA qui resteront dans ses services.**

**Le Ministère renvoie aux calendes grecques les mesures catégorielles (revalorisation de la grille salariale, du régime indemnitaire...)**

## **Il est encore temps d'agir avant le vote de la loi**

**Nous voulons :**

- **Une loi qui donne toutes les garanties sur le maintien de l'outil de travail, sur les conditions de nos déroulements de carrières, sur le régime de retraite, sur le régime indemnitaire et le maintien de nos rémunérations.**
- **L'ouverture immédiate de négociations sur le décret homologation qui déterminera les conditions de notre intégration éventuelle dans les cadres d'emploi de la fonction publique territoriale et sur les évolutions catégorielles de notre statut ETAT.**
- **Le maintien des effectifs dans les Parcs et dans les services spécialisés.**

**Grève et mobilisation de tous les OPA et des personnels administratifs**

**Le 18 juin 2009**

**Avec blocage du parc et des services, actions en direction du  
PCG, des parlementaires et du Préfet**